

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la commission pour ce rapport qui va permettre de donner le nom d'Aimé Césaire à la future école de la ZAC de la Buire, ce dont nous pouvons tous nous féliciter.

M. MALESKI Jérôme : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, cette prise de parole pour vous exprimer la satisfaction des élus de la Majorité du 3^e arrondissement pour cette délibération implantant l'école Aimé Césaire sur le site de la ZAC de la Buire.

Avec cette école prévue pour 12 classes, 5 pour la maternelle et 7 pour l'élémentaire, les enfants de ce secteur bénéficieront de conditions optimales pour apprendre, dès la rentrée prochaine. Elle permettra également d'alléger les effectifs de l'école Léon Jouhaux.

Autre raison de satisfaction, le bâtiment en lui-même, au parti architectural résolument contemporain, avec sa structure bois-béton, sa haute qualité environnementale, sa récupération des eaux de pluie. De plus, cette école est située devant le parc Kaplan, véritable écrin de verdure de 5.000 m² récompensé par deux prix d'architecture et d'urbanisme renommés, décernés à juste titre, tant il renouvelle l'art des parcs et jardins de ville.

Enfin au-delà de cette école et de ce parc, c'est tout un quartier que nous sommes heureux de voir naître sous nos yeux. Nous sommes fiers de ce quartier de la Buire, de plus de 2.800 habitants, où tout a été fait pour créer des conditions optimales de vie pour ses nouveaux résidents.

Cette école montre notre anticipation sur les besoins futurs, d'autres équipements vont être construits dans le même esprit, comme une crèche. Ce site composé de 930 logements, verra aussi l'implantation de 4.000 emplois, de sièges sociaux d'entreprises de renom, et le retour du théâtre des Asphodèles.

Le 3^e arrondissement se dote d'un nouveau quartier magnifiquement pensé, avec toutes les infrastructures permettant une qualité de vie optimale pour ses habitants. Nous avons avec cette réalisation un bel exemple de la politique que vous souhaitez mener, Monsieur le Maire, en développant l'urbain au bénéfice et au service de l'humain.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)